

Sécurité électrique : 83 % des installations électriques dans les logements comportent au moins une anomalie électrique !

L'Association Promotelec livre les résultats du baromètre 2024 de l'Observatoire national de la Sécurité Électrique (ONSE), des chiffres qui dévoilent l'état des installations électriques en France.

Et ce rapport est sans appel - 83 % des installations électriques de plus de 15 ans dans les logements présentent au moins une anomalie électrique. Ce chiffre s'élève même à 90 % pour les parties communes des immeubles d'habitation.

Les principales anomalies détectées comprennent des défauts de prise de terre, des matériels électriques vétustes ou inadaptés, et un risque accru de contacts directs avec des éléments sous tension. Ces carences exposent les occupants à des dangers significatifs, incluant des risques d'électrisation avec en moyenne 3 000 passages aux urgences par an et 30 à 40 décès accidentels par électrocution par an.

Ces risques se confirment par les déclarations de dommages électriques auprès des assurances. **Entre 20 et 35 % des incendies d'habitation seraient d'origine électrique, entraînant des conséquences dramatiques pour les victimes et des coûts économiques substantiels, estimés à 3,9 milliards d'euros annuellement pour l'ensemble des incendies d'habitation.**

Face à ces données significatives, **Florence Delette, Directrice Générale de l'Association Promotelec** indique : *"qu'il est important que les occupants aient conscience du rôle de l'installation électrique aujourd'hui et de la nécessité de la sécuriser, a minima en la faisant contrôler ! Les installations électriques sont de plus en plus sollicitées avec l'accroissement des équipements électriques dans nos logements. Est-elle adaptée pour les nouveaux besoins (PAC, IRVE, PV...) ? Ce baromètre permet d'alerter les pouvoirs publics, les professionnels du bâtiment pour que nous agissions ensemble et communiquions sur le fait qu'il est primordial de faire vérifier son installation électrique et de prévoir de la faire rénover ! On fait des révisions régulières de sa voiture, pourquoi ne pas le faire aussi pour son installation électrique vieillissante et ainsi être en sécurité dans son logement !"*

RETROUVEZ L'ENSEMBLE DE L'ETUDE

[ICI](#)

L'Association française PROMOTELEC a pour but de :

- Promouvoir, au service de ses membres, issus des filières du bâtiment, de l'électricité et des associations de consommateurs, la qualité des installations électriques dans le bâtiment sur les plans de la sécurité électrique, du confort, des économies d'énergie et des nouveaux usages, tant dans le neuf que dans l'existant.
- Accompagner le choix et le déploiement de solutions énergétiques bas carbone et le pilotage d'usages durables et performants.

Retrouvez plus d'informations : <https://www.promotelec.com/>

L'Observatoire National de la Sécurité Électrique a été créé en novembre 1995 par Consuel & l'Association Promotelec et soutenu par FASE (Fonds d'Action pour la Sécurité Électrique) dès 2010.

Cet observatoire réunit des acteurs provenant des filières électricité et incendie et compte également les Sapeurs-Pompiers, les assureurs, des laboratoires, des diagnostiqueurs, des associations de consommateurs, des experts en santé et sécurité ainsi que des représentants des pouvoirs publics.

CONTACT PRESSE

Agence FLAG

Heda **INDERBAEVA** : heda@agenceflag.com

01 58 60 24 24 / 06 84 41 76 49